

Immigration-éducation-sans-papiers-handicap

Un enfant sourd, en école spécialisée à Paris, menacé d'expulsion vers Alger

PARIS, 18 sept 2006 (AFP) - Les dirigeants d'une école pour enfants sourds à Paris ont dénoncé le "risque imminent d'expulsion" d'un élève multi handicapé et de ses parents algériens, ce qu'ils considèrent comme "un "gâchis humain" au vu l'"évolution spectaculaire" de l'enfant depuis deux ans.

Anis Aliouane, 6 ans, souffre "d'une surdité profonde et d'un ensemble de handicaps associés rendant son développement très difficile", explique Yaron Shavit, président de l'association de recherches et d'études sur le langage des enfants hypoacousiques, dans une lettre au ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, dont l'AFP a obtenu lundi une copie.

En septembre 2004, à son arrivée au Celem, établissement privé spécialisé pour enfants sourds du IXe arrondissement de Paris, "Anis Aliouane était un garçon replié sur lui-même, sans aucun moyen d'accéder ni à la communication ni à l'apprentissage", relate M. Shavit. Il est devenu "un garçon joyeux et vivement intéressé par son environnement, rattrapant son retard, à son rythme", insiste-t-il.

Or, ses parents, en France depuis trois ans, ont reçu une injonction à quitter le territoire, car ils "ne justifient pas de l'intensité de leurs liens avec la France »...

"Anis ne pourrait bénéficier en Algérie d'une prise en charge adaptée à ses besoins en communication et apprentissages scolaires", insiste le directeur de l'école, Hamadi Abid.

Le Celem, école bilingue français-langue des signes, accueille 55 enfants sourds, dont une moitié issus de familles étrangères, selon sa direction.

lbx/pmg/fa